

Fiche technique

FARAL OPTIMUM 403

Code : OPBRI

Nettoyant rénovant inox et chromes

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : liquide fluide

Couleur : incolore

Odeur : in situ

pH à l'état pur : non applicable

Densité à 20°C : $0,875 \pm 0,005$

Solubilité : non soluble dans l'eau

Conditionnement :

Carton 12 x 500 mL spray

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 08/10/1996

Date de révision 5 : 09/02/2023

ELCOPHARMA

20, rue Edouard Bouthier
F.89500 Villeneuve sur Yonne

Tél: (0)3.86.87.63.63

Fax : (0)3.86.87.35.35

info@elcopharma.com

www.elco-pharma.fr

NATURE CHIMIQUE

- Huile minérale
- Huile polydiméthylsiloxanique
- Éther de glycol
- Tensio actif non ionique

USAGES ET PROPRIETES

FARAL OPTIMUM 403 :

- est une formulation concentrée, spécialement étudiée et élaborée pour le nettoyage des surfaces en inox et chromes.
- élimine instantanément les traces d'oxydation et laisse un film protecteur, sans traces, qui laisse la surface nette et brillante.
- supprime le risque de corrosion et l'altération des surfaces.
- s'utilise manuellement, par pulvérisation, pour le nettoyage et la protection des surfaces suivantes :
 - Extérieur d'appareils de cuisson ;
 - Extérieur d'armoires chauffantes ;
 - Extérieur d'armoires réfrigérantes ;
 - Extérieur de lave-vaisselles ;
 - Extérieur de présentoirs ;
 - Extérieur de vitrines ;
 - Surfaces chromées brillantes ou satinées ;
 - Surfaces en INOX.

MODE D'EMPLOI

- Pulvériser **FARAL OPTIMUM 403** directement sur la surface sèche à entretenir.
- Essuyer avec un chiffon doux et sec dans le sens du polissage du métal.
- La surface devient nette et brillante.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- ☐ Pas étiquetage
☐ Etiquetage
☒ Etiquetage additionnel : **EUH210**

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- ☒ Non Soumis
☐ Soumis

CODE DOUANIER

3405.90.10.00